

Fares & Rates

Fare includes H.S.T.

Per Taxi Rates Enforced Under By-Law 2016-145 of the
City of Greater Sudbury

Distance Charges:	for the first 72 metres	\$4.50
	for each additional 72 metres	\$0.25*
*This equates to \$3.47 per km		
Waiting Time at the Request of Passengers:	for each hour	\$51.75
	for each minute	\$0.86
Cleaning Fee:	Charged to Passengers who vomit or otherwise soil the interior of the vehicle.	\$150.00

The fees charged by a Taxi Driver apply to taxi trips which:

are wholly within the City of Greater Sudbury
begin within the City but end outside
the City of Greater Sudbury.

Passengers and Drivers are permitted to agree to a fixed fee for trips which are further than 35 kilometres one way. The fixed fee must be established before the start of the trip. The taximeter must be in operation for the entire trip. Upon arrival at the destination, the Passenger must pay whichever is lower: the fixed fee or the rate shown on the taximeter.

If you have comments or questions regarding this taxi
please call 3-1-1.

3-1-1
At Your Service

Chief Vehicle Inspector/inspecteur en chef des véhicules

Aaron
◆ TAXI ◆

Tarifs

Le tarif comprend la TVH.

Les tarifs par taxi sont mis en application en vertu du règlement 2016-145 de la Ville du Grand Sudbury.

Frais à la distance :	72 premiers mètres	4,50\$
	toute distance de 72 m supplémentaire	0,25\$*
*Cela équivaut à 3.47\$ par kilomètre		
Temps d'attente à la demande des passagers	chaque heure	51.75 \$
	chaque minute	0,86\$
Frais de nettoyage :	imputés aux passagers qui vomissent ou qui salissent l'intérieur du véhicule.	150,00 \$

Les frais exigés par un chauffeur de taxi s'appliquent aux déplacements en taxi

qui se situent complètement l'intérieur des limites de la Ville du Grand Sudbury
qui commencent à l'intérieur des limites de la Ville, mais qui se terminent à l'extérieur de celles-ci.

Les passagers et les chauffeurs peuvent s'entendre sur des frais fixes pour les déplacements de plus de 35 km pour l'aller. Les frais fixes doivent être établis avant le début du déplacement. Le taximètre doit fonctionner pendant tout le déplacement. À l'arrivée à destination, le passager doit payer le montant le moins élevé, que ce soit les frais fixes ou le montant affiché par le taximètre.

Si vous avez des commentaires à faire ou des questions à poser au sujet de ce taxi, veuillez composer le 3-1-1.

 **Sudbury**
www.greatersudbury.ca

(705)670-0000
AARONTAXI.CA